L'ABEILLE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS

Journal Quotidien

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

—Paraissant le—

SAMEDI MATIN

—ET—

Renfermant toutes les Matières Publiées pendant la Semaine dans l'Edition Quotidienne.

Edition Hebdomadaire

Un An	$3 00
Six Mois	1 50
Quatre Mois	1 00

On s'abonne à la Semaine avec les Porteurs et le Marchands de Journaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :

Les dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger ;

Un Bulletin Maritime ;

Une liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans ;

Une liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans.

Un Bulletin Financier ;

Un Bulletin Commercial ;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

323 - CHARTRES - 323

L'EDITION HEBDOMADAIRE,

Résumant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

Bureaux et Ateliers,

323 RUE DE CHARTRES,

Entre Conti et Bienville

VENTES A L'ENCAN.

Spear, Escoffier & Spear.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 1017 rue Touro

Succession d'Antonio Fornaris.

No 74,538 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division A.

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR—Placide J. Spear, Encanteur—Bureau 802 rue Perdido—

Mercredi, 7 juin 1905.

à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté le 4 mai 1905, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet 275, borné par les rues Touro (autrefois Union) Français, Romparte et St Claude, lequel lot mesure 27 pieds 4 pouces de face sur la rue Touro par 155 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur, et fait partie du lot original No 60 sur un plan du Faubourg Marigny, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dénoncé par le No 1017 rue Touro.

Etant la même propriété acquise par A. Fornaris de E. Abat par acte pardevant E. Bouny, autrefois notaire, daté le 27 janvier 1873, enregistré C. O. livre 100, page 631.

Termes et conditions — La moitié en plus comptant et la balance à un crédit de un an ou de un et deux ans à l'option des acquéreurs, divisée en coupons égaux représentés par des billets des acquéreurs, portant 6 pour cent d'intérêt par an du jour de l'acte de vente jusqu'à parfait paiement, payables au porteur et garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur; l'acquéreur devra assurer les améliorations pour un montant égal à la portion de crédit et de transférer la police d'assurance au porteur des billets; l'acte de vente devant contenir les clauses de non aliénation et de vente sans estimation et 5 0/0 de frais d'avocat en cas de poursuite judiciaire pour enforcer le paiement des billets et toutes les autres clauses usuelles contenues dans les actes de vente, l'acquéreur s'assurer le paiement en sus du prix de l'adjudication les taxes de 1905 et de déposer avec l'encanteur dix pour cent du prix de la vente au moment de l'adjudication et aura droit aux loyers seulement de la date de l'acte de vente.

Acte de vente pardevant Jules F. Meunier, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Charles F. Claiborne, avocat

7 mai—7 14 21 28—juin 4 7

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du shérif de meubles de maison nécessité, etc., ainsi un piano.

In re la mineure Annie Amelia Philippett.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 64,784 — En vertu d'un writ de fieri facias contre Stephen E. Philippett et en faveur de Jas Philippett, tuteur dativ, pour le bénéfice de la mineure Annie Amelia Philippett, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, JEUDI, le 18 mai 1905, à 10:30 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir—

A mon entrepôt rue Ste Anne, entre les rues Chartres et Royale.

Un grand assortiment de meubles de maison, divers etc.

Ainsi, un piano.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

W. L. Gleason, avocat pour la demanderesse en exécution.

6 mai—6 7 12 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de résidence de valeur améliorée du Sixième District,

Portant les Nos municipaux 1645 1649 rue State, coin St Patrick (si jamais ouvert), près de l'avenue St Charles.

Héritiers de Lazare Levy vs Arthur V. Roberton et F. Ovide Lieux.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 73,957—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 1er juin 1905, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par l'avenue St Charles, les rues State, St Patrick et l'avenue Nashville, désigné comme le lot No 27, mesurant quatre vingt cinq pieds de face à la rue State, la même largeur dans le fond, cent treize pieds sept pouces et quatre lignes de profondeur et façade à la rue St Patrick et cent quinze pieds deux pouces et quatre lignes sur la ligne du côté opposé, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connues comme les Nos 1645 et 1649 rue State.

Saisi dans l'affaire ci-dessus, comme la propriété de François Ovide Lieux.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Farrar, Jonas & Kruttschnitt, avocats pour les demandeurs.

29 av—20—mai 5 12 19 26—juin 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Gaspar Cusacho vs Joseph Dugué.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 63,153—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de cette ville, le LUNDI, 15 mai 1905, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Tous les droit, titre et intérêt du défendeur Joseph Dugué, dans et au procès de Joseph Dugué versus Samuel Levy, No 68,325 du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans et dans et au jugement là-dessus rendu.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

2 mai—3 9 12 14 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée de valeur du Sixième District,

Portant le No municipal 5008 rue du Camp entre Robert et Soniat.

Mme Elizabeth Meyer vs James G. Posey.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. — No 75,729—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 11 mai 1905, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans Sixième District de cette ville, désignés par les Nos 14 et 15, dans l'îlet borné par les rues Camp, Magasin, Robert et Soniat, ledit lot No 14 mesurant trente et un pieds de face à la rue Camp sur cent trente pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles, et commençant à une distance de soixante deux pieds de l'embouchure des rues Camp et Robert; le lot No 15 mesurant trente deux pieds de face à la rue Camp sur cent trois pieds de profondeur entre lignes parallèles et est contigu au lot No 14.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions, comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

J. C. Henriques, avocat pour la demanderesse.

7 av—7 14 20 28—mai 5 11

VENTES A L'ENCAN.

Sam. H. Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dans l'affaire du Receveur.

Chas J. Schmidt, "Art Furniture Mfg Co."

No 72,722—Cour Civile de District.

EN VERTU d'un ordre daté le 10 avril 1905 et signé par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Division E, Cour Civile de District, je vendrai MERCREDI, le 10 mai, à 11 heures A. M., aux Nos 344-348 rue Baronne: Réclamation contre Mme J. Picard se montant à la somme de $687.50.

Conditions—Comptant.

SAM. H. STERN, Encanteur.

E. Howard McCaleb, E. H. McCaleb Jr, avocats.

30 avr—30—mai 7 10

Will. J. Morgan.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mathias Keil, individuellement et comme exécuteur, etc., vs Joseph Keil et als—Division A, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 75,508.

EN VERTU de et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Div. A, daté le 5 avril 1905, et adressé à Will J. Morgan, encanteur, je vendrai à l'enchère publique MARDI, le 9 mai 1905, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Philip, Première, Saratoga (autrefois St. Patrick) et Sud Rampart, (autrefois St. Denis) désigné par le numéro cinq, d'après un plan par A. Morelli, daté le 12 décembre 1850, déposé en l'étude de John T. Coffey, ancien notaire, comme plan No 5 du livre des plans No 2, et mesurant d'après ledit plan, 30 pieds de face à la rue Philip par une profondeur de la dite rue Philip à une allée commune au dit lot et autres de 86 pieds 6 pouces et 9 lignes, et à une façade de 30 pieds, sur ladite allée commune No 2006 rue Philip.

Les améliorations comprenant un cottage simple en bois, contenant quatre chambres, dans la cour se trouve hangar, citerne, etc.

Termes et conditions de la vente—Un tiers en plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance représentée par des billets de l'acquéreur, portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale, et toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur devant assumer le paiement des taxes de 1905, payer pour l'acte de vente ci-dessus du prix de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant Valentine J. Stanis, notaire. L'acquéreur devant déposer 10 0/0 du prix d'achat au moment de la vente.

Geo J. Ustenhal, avocat du demandeur.

Henriques & Dunn, avocats des défendeurs.

WILL. J. MORGAN,

Encanteur.

331 rue Carondelet.

9 avril—9 16 23 30—mai 7 9

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

Gabriel Slaine vs Ves Tujague.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 21,115—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Wyme Rogers, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division A, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, Nos 613 et 615 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et la rue de Chartres, dans le Deuxième District de cette ville, MERCREDI, 17me jour de mai 1905, à 11 heures a. m. de la propriété ci-après décrite, à savoir : Un lot de meubles de maison, réfrigérateur, etc., etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions — Comptant. WM J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.—Paul L. Fourcay, avocat pour le demandeur. 6 mai—6 14 17

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une boîte de valeur à glace et de beurre

Comptoirs, Etagères, Installations, Etc.,

Bail et Droit d'Occupation.

Christine L. Kepler vs Giuseppe [Joseph] Spina.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 75,846—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MARDI, 16 mai 1905, à l'heure ci-dessus mentionnée, la propriété ci-après décrite, à savoir :

I. Dans mon entrepôt rue Ste-Anne, entre les rues Royale et Chartres, à 10:30 heures du matin:

Une grande glacière et conserve pour beurre de fantaisie et de valeur, 2 comptoirs, un lot de boîtes de thé et de café, divers, etc., d'après l'inventaire enregistré.

II. Sur les lieux No 1600 rue Dryades, entre les rues Terpsichore et Euterpe, à midi:

1° Tous les droits, titres et intérêts du défendeur dans et au bail des lieux, No 1600 rue Dryades, entre les rues Terpsichore et Euterpe, fait par C. L. Kepler, le 23 octobre 1903, avec S. Larosa et par lui transféré à Joe Spina et s'étendant jusqu'au 30 septembre 1906, avec privilège de renouvellement, à un loyer mensuel de $90 00.

Et en cas de non réussite de vendre ledit bail, alors il sera offert en vente :

2° Le droit d'occuper lesdits lieux No 1600 rue Dryades de la date de la vente au 30 septembre 1906.

3° Un lot d'étagères, d'installations, etc., sur les lieux No 1600 rue Dryades.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Dart & Kernan, avocats pour le demandeur.

5 mai—5 10 16

EPARGNEZ DU TEMPS

—ET DE—

L'ARGENT

En Essayant Chercher de Suite un Exemplaire de

L'Annuaire de Soards

DE 1905.

Il contient plus de CHANGEMENTS et de NOUVEAUX NOMS qu'en aucune année précédente. Vous sauverez du temps, de l'argent et de l'ennui en vous procurant de suite un exemplaire. Les anciens sont inutiles.

Pensez donc : Il ne Coûte que 1 5-8 Cents par Jour, Etant à $6 00 pour 365 Jours.

Prix local, $6.00 par express, $6.40, expédié au reçu du prix.

—AUSSI UN—

ANNUAIRE COMMERCIAL.

PRIX $1.00, y Compris l'Affranchissement.

Cette publication étant faite par souscription, il n'y a qu'un nombre limité d'exemplaires en vente, qui sont ceux de souscripteurs délinquants.

SOARD'S DIRECTORY CO., LTD., Editeurs, Chambres 25 et 26, 806 Allée Commerçante, coin de la rue Camp.

8av

VENTES A L'ENCAN.

Jas. A. Brennan

ANNONCE JUDICIAIRE

Terres de Valeur dans la Paroisse St-Tammany, Lne.

Avec Jolis Cottages et Dépendances,

Contenant toutes les conforts d'une maison de campagne.

Cette propriété est convenable comme sites pour hôtel, résidence ou maison de santé, et est située sur la rive de la pure et saine

Rivière Tchefuncte,

Et est seulement à quelques minutes de promenade en voiture du centre des affaires.

Une rare occasion pour placement ou spéculation.

Vente pour régler la succession de Théodore Ralph, No 72,960, Division A.

PAR JAS. A. BRENNAN, Encanteur, le MARDI, le 9 mai 1905, à midi, il sera vendu à l'enchère Publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans l'affaire de la susdite succession, en vertu d'un ordre daté et signé le 16 mars 1905, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, la propriété ci-après décrite, à savoir:

TERRE DANS LA PAROISSE DE ST TAMMANY.

1° Les lots Nos un, deux et trois comprenant sont désignés sur un plan annexé à l'acte d'achat de Geo. Lee de John O. Waterson avec billets enregistrés. Commençant à un arbre de cyprès sur la rive sud de l'embouchure du Bayou Shipyard et courante N. 85, 20, E. 4. 60 chas; de là S. 58. 30, E. 9. 50 chas à un arbre de pin de la N. 46. 45, E. 237 chas; de là N. 60 E. 19. 51 chas; de la No 50, E. 2. 78 chas; de là N. 58. 30, O. 6. 68 chas; à un poteau marqué 1, de là S. 64. E. 12. 25 chas; de là N. 10 O. 12. 67-1/2 chas; de là S. 86 30. O. 17. 60 chas, à l'endroit du commencement. Les ci-dessus courses et distances étant les frontières extérieures des trois lots contenant 20-42/100 acres.

2° Commençant à un arbre de pin, sur la rive de la rivière Tchefuncte, et de la courant S. 22. E. 700 chas; à un poteau de la S. 58. 30 E. 7,00 chas; de là S. 45. O. 1577 chas, à un poteau, sur la ligne de la frontière de Tonnay De là N. 10 Ouest 20 chas à un arbre de pin sur la rive de la rivière; de la N. 85. E. le long de la rive de la rivière à l'endroit du commencement et contenant 8 acres plus ou moins, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

3° 4 92/100 acres faisant face à la rivière Tchefuncte, connu comme l'étendue de terre de Parant, commençant à la façade de la rivière à un poteau marqué E. et courant sud 26. O. 2. 50 chas à un poteau marqué 1; delà sud 65. E. P. 25 chas, à un arbre de pin, le tout sur le côté Baily; de là S. 10 O. 7. 00 chas à la terre Ragnas, suivant sa ligne jusqu'à ce terminandum sur la rivière contigue. Etant acquises de J. Ragnas, enregistré dans le livre T, folio 203.

Conditions Une moitié en plus comptant, la balance, s'il y en a, en un an ou en deux ans, 8 0/0 d'intérêt; les taxes de 1905 devant être payées par l'acquéreur; un dépôt de dix pour cent au moment de la vente

Le contenu entier de la résidence nouvellement meublée du défunt Eugène Dupré No 926, avenue du Parc de Ville.

Succession d'Eugène Dupré. — No 75,661 - Cour Civile de District. Division E.

PAR STROUDBAUK & STERN, Leonard L. Stern, Encanteur—VENDREDI, le 12 mai 1905 à 11 heures a. m., sur les lieux, No 926 Avenue du Parc de Ville il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de cour signé le 28 avril 1905, par l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, les ci après :

Le contenu entier de la résidence ci-dessus, consistant dans ci-après: Pianola Weber, orgue piano, 1 pendule cuivre, ameublement de salon, chaises avec fond en cuir, joli ameublement complet en chêne pour cuir à manger, chaises "wicker" différentes, tables de centre, grand vase japonais, ornements, grand portemanteaux, chaises de vestibule, réfrigérateur en porcelaine opale, grand régulateur, phonographe, tapis pour vestibule et escalier, linoleum, environ trente portraits de poissons et de gibier, fourneau à gaz, meubles et ustensiles de cuisine, deux très jolies armoires en chêne avec porte à glace, 2 chiffonnières en chêne et érable, lit de repos, tables avec dessus en marbre, descentes de lit, matlas, etc. Tous les articles ci-dessus sont presque neufs et dignes d'attention. Ainsi décrit l'écriture—

1 "Filly", 1 cheval gris, 1 cheval brun, 1 "surrey", 1 baggy, 1 harnache, 1 wagon à ressorts à quatre roues, 1 "selky" avec roues couvertes en caoutchouc, 1 "ullyhoo", 4 jeux de harnais, 7 selles, environ deux tonnes de foin, 1 grande cabane à chien et matif, urnes en fer, pots de fougères, etc.

Conditions—Comptant, positivement sans limite ni réserve.

STROUDBACK & STERN,

Encanteurs, 321 rue Gravier.

E. Howard McCaleb, E. Howard McCaleb Jr., avocats.

30 avril—30—mai 7 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION

D'ADOLPH DUCAS.

No 75,463—Cour Civile de District — Division B.

PAR STROUDBACK & STERN, Leonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, le 1er juin 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 11 avril 1905, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, à savoir :

Deux certains lots ou portions d'lots, situés dans le Troisième District de cette ville, désignés par les Nos 993 et 1,241 (autrefois 28 et 29), d'après le plan de E. Hillenx et compagnie, daté le 8 novembre A. D. 1836, et déposé en l'étude de Jules Massey, notaire, d'après lequel plan les dits lots sont bornés et mesurant comme suit :

L'îlet No 993 est borné par Emilie, Célestin, Gênie et la ligne du Couvent et a cinq lots, lesquels mesurant comme suit

Le lot numéro un mesurant trente et un pieds un pouce et deux lignes de face à la rue Emilie sur cent vingt pieds de profondeur, les lots deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf et dix mesurant chacun trente et un pieds et un pouce de face à la rue Emilie sur cent vingt pieds de profondeur.

L'îlet No 1241 est borné par les rues Mathilda, Emilie, Force et Verte et a vingt-deux lots lesquels mesurant comme suit

Le lot No un mesurant trente et un pieds un pouce et deux lignes de face à la rue Mathilda sur cent vingt huit pieds de profondeur; les lots deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf et dix, mesurant chacun trente et un pieds de face à la rue Mathilda, sur cent vingt huit pieds de profondeur; le lot numéro onze mesurant trente et un pieds un pouce et une ligne de face à la rue Verte sur cent vingt huit pieds de profondeur, le lot numéro douze mesurant trente et un pieds un pouce et une ligne de face à la rue Emilie sur cent vingt huit pieds de profondeur et façade à la rue Verte; les lots numérotés treize, quatorze, quinze, seize, dix-sept, dix-huit, dix-neuf, vingt et vingt et un, mesurant chacun trente et un pieds de face à la rue Emilie sur cent vingt huit pieds de profondeur; le lot numéro vingt deux mesurant trente et un pieds un pouce et deux lignes de face à la rue Emilie sur cent vingt huit pieds de profondeur.

Toute la propriété ci-dessus fut acquise par le défunt Joseph Ducas par achat de M. Joseph Barthet, d'après l'acte passé pardevant Jules Massey, ancien notaire dans cette ville, le 23 février A. D. 1837, et enregistré dans le bureau des transferts, livre 21, folio 414.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant assumer les taxes de 1905.

Les actes de vente pardevant E. T. Florance, notaire, aux frais de l'acquéreur.

30 avril—30—mai 7 14 21 28—juin 1

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

La splendide bâtisse en briques à quatre étages, maintenant occupée par le "Delta Bag Factory" connue comme

430, 432 et 434 rue Fulton, et

429, 431 et 433 rue Front.

La jolie résidence simple à deux étages No 823 rue St André, entre les rues Annonciation et Laurel.

David J. Glover vs Henry C. Glover et als. No 75,696—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER C. A. Tessier, encanteur — Bureau 134 rue Carondelet—

JEUDI, le 1er JUIN 1905,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement lu, rendu et signé en cour ouverte, le 28 avril 1905, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignés par les Nos 430 à 434 rue Fulton et 429 à 433 rue Front, situés dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Sud Fulton, Gravier, Foydras et Sud Front, désignés par les Nos 11 et 12 sur un plan connu comme plan de J. A. Bend, certifié par Hugh Grant, voyer, le 12 janvier 1852.

Le lot 11 mesurant 21 pieds 3 pouces de face à la rue Sud Front, 23 pieds 2 pouces 1 ligne de face à la rue Sud Fulton sur 117 pieds 1 pouce 7 lignes de profondeur sur la ligne du lot 10, et 116 pieds 6 pouces de profondeur en la ligne de côté du lot 12.

Le lot 12 mesurant 23 pieds 2 pouces 1 ligne de face à la rue Sud Fulton, 21 pieds 3 pouces de face à la rue Sud Front, sur 116 pieds 6 pouces de profondeur sur la ligne du lot 11 et 111 pieds 11 pouces de profondeur sur la ligne du côté opposé le séparant du lot 13. Sujet au bail.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvant désigné par le No 823 rue St. André situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St. André, Ste Marie, Laurel et Annonciation, désigné par la lettre B sur un plan fait par J. A. D'Hémécourt, député voyer de ville, daté le 24 juillet 1875, ledit lot mesurant 43 pieds 6 pouces, 4 lignes de face à la rue St. André sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers en plus comptant, la balance, s'il y en a, en 1 et 2 ans en 1 an, le tout à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit, s'il y en a, devant être représentée par des billets de l'acquéreur, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement final. Les actes de vente devant être passés aux frais des acquéreurs pardevant John C. Davey, Jr, notaire, les acquéreurs devant assumer en plus et au-dessus de leurs enchères les taxes de 1905 et de déposer comptant au moment de l'adjudication 10 pour cent du prix d'achat.

30 av—30—mai 7 14 21 28—juin 1

VENTES A L'ENCAN.

Macon & Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

D'une Encoignure d'Affaires

Et de Cottages Doubles

Dans le Quatrième District.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur — Bureau No 128 rue Carondelet — JEUDI, le 1er juin 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 24 avril 1905, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire de W. H. Howard vs Ellen Siddall et als. No 75,306 du dossier de la dite Cour, la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° Un certain îlet de terre situé dans le septième district de cette ville, désigné comme lot 641 (autrefois lot 308 A), borné par les rues Marks, Dix Huitième (Peach), Jefferson (Jenet) et Cambronne.

2° Huit certains lots de terre situés dans le septième district de cette ville et décrits comme lots lots Nos 1, 10, 11, 12, 13, 14, 15 et 16, dans l'îlet 646 (autrefois lot 308 B), lesdits lots sont contigus et mesurant ensemble 120 pieds sur la rue Old Ivory, 300 pieds de face à la rue Jefferson (Jenet) 128 pieds sur le Chemin Coquille du Cens de la Nouvelle-Orléans et 236 pieds sur la ligne divisant lesdits lots des lots Nos 2 et 9 d'après le plan de L. J. Pilié, daté le 12 janvier 1836.

3° Un quart d'intérêt non divisé dans un certain îlet de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné comme lot No 477 et borné par les rues Rocheblave, Bourgogne, Maigneaux et Thalie.

4° Un quart d'intérêt non divisé dans un certain îlet de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné comme lot 447 et borné par les rues Galvez, Maigneaux, Johnson et Thalie.

5° Une certaine étendue de terre dans la paroisse St Bernard, se trouvant à une courte distance du bac de la ville de la Nouvelle-Orléans dans le Comté 12 S, R. 13 E désignée comme lot 35 dans les sections 34 et 35 d'après le plan de B. Bouscaut, le 8 mai 1889; ladite étendue de terre contenant environ 242 59 acres. Cette propriété sus-mentionnée décrite est vendue sans aucune garantie quelle qu'elle soit.

Conditions — Comptant. Les acquéreurs payant les taxes de 1905, 25 pour cent comptant du prix d'achat sera requis des acquéreurs au moment de la vente. Les actes de vente pardevant M. W. Patton, notaire, aux frais des acquéreurs.

Wm Winston Wall, avocat.

7mai—7 14 21 28—juin 4 8

ANNONCE JUDICIAIRE

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur — Bureau 128 rue Carondelet, JEUDI, le 8 juin 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 3 mai 1905, de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans la succession de Helen C. Haley, No 46,375 du dossier de la dite Cour, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Derville, autrefois Douane, Bourgogne, Remparts et Canal, mesurant en mesure anglaise, 21 pieds 9 pouces de face à la rue Derville, autrefois Douane, sur 196 pieds plus ou moins de profondeur entre lignes parallèles, ladite façade mesure commençant sur la ligne de la propriété maintenant ou autrefois appartenant à Rodolphe Hecy, et courant vers la rue Bourgogne jusqu'à ce quelle arrive à la ligne la séparant de la propriété maintenant ou autrefois appartenant à Hagan, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Conditions—Un tiers en plus comptant à l'option de l'acquéreur, et la balance s'il y en a en un crédit de un et deux ans, par billets en billets garantis par hypothèques spéciales et lien de vendeur portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement final. 5 pour cent honoraires d'avocat en sus du prix, pour faciliter la collection des billets les améliorations devant être conservées assurées et la police transférée au porteur ou porteurs des billets et l'acquéreur assumant les taxes d'Etat et de Ville dues et exigibles en 1905 en dessus et en plus du prix de l'adjudication. Dix pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente. L'acte de vente pardevant J. D. Taylor, notaire, aux frais de l'acquéreur.

J. B. Rosser, Jr, avocat

16 avril—16 23 30—mai 7 14 18

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE WM F. O. DUPLESSIS.

No 75,026—Cour Civile de District—Division C.

PAR STROUDBACK & STERN—Leonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, le 11 mai 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 22 mars 1905, par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, à savoir—

Un certain îlet ou carré de terre, situé, se trouvant et étant dans le troisième district de cette ville (autrefois connu comme le faubourg Daroustel), désigné comme îlet No 3230 (autrefois îlet No 26), sur un plan original fait par le voyer de ville, le deuxième jour de mar. 1832, et déposé en l'étude de Carlile Pollock, ancien notaire en cette ville; ledit îlet ou carré de terre est compris entre les rues Touro (autrefois Union) Bourbon (autrefois Bagatelle), Stephen (Girard et Lombard (autrefois Léonidas) ayant, en mesure anglaise, 319 pieds 8 pouces de face à la rue Touro (autrefois Union), une même façade à la rue Bourbon (autrefois Bagatelle), 309 pieds 8 pouces de face à la rue Stephen (Girard, et une même façade à la rue Lombard (autrefois rue Léonidas), et contenant dans les numérotes de 356 à 367 les deux inclusivement.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1905.

L'acte de vente pardevant E. T. Florance, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Adolph Dugué, administrateur public.

9 av—9 16 23 30—mai 7 11

Ernest A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE.

IL sera vendu à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, MARDI, le 16me jour de mai 1905, à midi, par ERNEST A. CARRERE, Encanteur, sous et en vertu d'un ordre de la Cour Civile de District, daté le 14 avril 1905, rendu dans l'affaire de la succession de Mme Ann Cunningham, No 75,610 du dossier de ladite Cour.

Un lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent consistant d'un cottage simple, portant le No 529 rue Troisième dans l'îlet borné par la dite rue et les rues Deuxième, Rousseau et St. Thomas, désigné comme lot No douze et mesurant 25 pieds 2 pouces de face à la rue Troisième

Pour plus de renseignements et dimensions voyez le plan exposé à la Bourse d'Echange.

Conditions — Comptant. L'acte de vente pardevant B. Ory, notaire, aux frais de l'acquéreur, incluant les taxes de ville et d'Etat pour 1905.

ERNEST A. CARRERE,

Encanteur, No 806 rue Perdido.

16 av—16 23 30—mai 7 14 15 16

VENTES A L'ENCAN.

Macon & Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

PAR MACON & KERNAGHAN.—W. A. Kernaghan, encanteur, Bureau 128 rue Carondelet—JEUDI, le 8 juin 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 24 juin 1904, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire de W. H. Howard vs Ellen Siddall et als. No 75,306 du dossier de la dite Cour, la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° Un certain îlet de terre situé dans le septième district de cette ville, désigné comme lot 641 (autrefois lot 308 A), borné par les rues Marks, Dix Huitième (Peach), Jefferson (Jenet) et Cambronne.

2° Huit certains lots de terre situés dans le septième district de cette ville et décrits comme lots lots Nos 1, 10, 11, 12, 13, 14, 15 et 16, dans l'îlet 646 (autrefois lot 308 B), lesdits lots sont contigus et mesurant ensemble 120 pieds sur la rue Old Ivory, 300 pieds de face à la rue Jefferson (Jenet) 128 pieds sur le Chemin Coquille du Cens de la Nouvelle-Orléans et 236 pieds sur la ligne divisant lesdits lots des lots Nos 2 et 9 d'après le plan de L. J. Pilié, daté le 12 janvier 1836.

3° Un quart d'intérêt non divisé